



## Déclaration liminaire de la FSU FSSSCT-D du mardi 28 février 2023

Madame la directrice académique,

Mesdames et messieurs les membres du FSSSCT-D

La FSU 02 souhaite en préambule, ici aussi, exprimer sa sidération face à l'assassinat de notre collègue Agnès LASSALLE. Elle présente ses condoléances aux proches de la victime, à ses collègues, aux élèves, à l'ensemble de la communauté éducative et les assure de son soutien.

La FSU 02 revendique l'abrogation du jour de carence, elle rappelle que cette mesure en plus d'être injuste, est inefficace et néfaste. Le rétablissement du jour de carence pour raison Covid au 1<sup>er</sup> février, va inciter des personnels à poursuivre leur activité au risque de contaminer d'autres personnes.

La FSU 02 souhaite remercier les électeurs et électrices qui l'ont conforté comme force majoritaire départementale, académique et nationale. Elle poursuivra son travail dans les domaines de la santé, de la sécurité, de la prévention des risques professionnels... comme elle l'a toujours fait en CHSCTD.

La FSU 02 demande, dans le cadre de la poursuite des travaux du CHSCTD 02, la désignation du ou de la référent.e départemental.e violences sexistes et sexuelles. Quels ont été les relais départementaux de la mise en place du dispositif de signalement des VSS ?

Les travaux de la FSSSCTD doivent être portés à la connaissance des personnels de l'Éducation nationale de l'Aisne car toutes et tous doivent être assurés que les questions relatives à la santé, la sécurité, les conditions de travail, ou à la prévention des risques professionnels les concernant seront traitées. Les fiches RSST ne doivent plus rester sans réponse ou close si la situation initiale perdure. Les risques professionnels psychosociaux doivent être connus et ne plus engendrer des troubles sur les agent.es quelque soit leur métier. Il est nécessaire qu'ils connaissent l'ensemble des dispositifs permettant de restaurer une situation de travail dégradée. Chaque collègue doit effectivement être sensibilisé à la culture de la prévention.

La FSU 02 dénonce les propositions d'alourdissement de charge de travail proposées par le ministre dans son « pacte » qui n'est qu'une nouvelle provocation envers les personnels.

La FSU 02 s'étonne que la suppression des heures de technologie en 6<sup>ème</sup> pourrait générer des mesures de carte scolaire dans au moins 4 collèges axonnais alors que M le recteur a assuré qu'aucune mesure de carte ne doit en découler.

La FSU 02 souhaite évoquer la dégradation des conditions de travail des personnels suite aux annonces des fermetures dans le département, en particulier les personnels affectés dans les écoles du Brouage et Cadet de Chauny suite aux annonces de fermeture de leur école. A ce jour, la mairie, qui a décidé ces fermetures non objectives, n'a toujours pas fait voter son conseil municipal et les personnels sont encore dans l'attente. La FSU demande quelles seraient les mesures de carte scolaire en cas de vote défavorable ?

La FSU 02, en intersyndicale, appelle tous les personnels à la grève le 7 mars prochain en opposition à ce projet injuste et brutal de réforme des retraites. Elle appelle à poursuivre la mobilisation le 8 mars dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes. Elle tient également à rappeler que les femmes sont globalement plus impactées par les effets des crises et de l'inflation. Le projet de réforme des retraites prévoit de dégrader davantage leur situation.